Prix ALIMENTERRE : le dépôt des candidatures c’est jusqu’au 15 mars !

Conçu en 2012 par le CFSI, en partenariat avec la Direction

générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Prix ALIMEN**TERRE** offre **un outil de mobilisation du public jeune (14-25 ans) en faveur du développement de modèles agricoles et alimentaires vertueux, plus durables et plus solidaires.** Ce partenariat permet à la fois de diffuser le prix dans tous les établissements de l'enseignement agricole en France et de donner un écho au sujet et aux lauréats auprès d'un large public.

Depuis 2018, le Prix ALIMEN**TERRE** a évolué. Dans un objectif de capitalisation des initiatives contribuant au droit à l'alimentation, le CFSI en partenariat avec la DGER souhaite récompenser et valoriser les initiatives novatrices et / ou mobilisatrices mises en œuvre par les jeunes dans le cadre de leur parcours scolaire ou non, en prolongement du festival ALIMEN**TERRE**.

Ces actions visent à impulser des changements durables au niveau des jeunes participants, des cibles, de l'établissement, des associations, des partenaires et du territoire. Les projets peuvent prendre différentes formes : réalisation de vidéo, organisation de conférences, accueil ou réalisation d'une exposition, animation dans un établissement, passage de la cantine en bio et équitable, réalisation d'ateliers, création de filières locales et équitables, échanges avec des acteurs internationaux, etc.

Depuis 2020, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire décerne des **open badges** à tous les participants de ce concours afin de valoriser leur acquis de compétence. Deux open badges sont disponibles : « Lauréat ALIMEN**TERRE** » et « Citoyen ALIMEN**TERRE**« .

Tentez votre chance pour devenir lauréat de l'édition 2023 en mettant en place un projet novateur en faveur du développement de systèmes alimentaires plus durables et plus solidaires !

>>Afin d’être accompagnés au mieux, nous vous encourageons vivement à consulter notre présentation du prix et à contacter votre coordination territoriale ! <<

Information complémentaire et candidature : https://www.alimenterre.org/valorisez-vos-initiatives-jeunesse-dans-le-cadre-du-prix-alimenterre